

Don de l'auteur 1883

NOTICE BIOGRAPHIQUE

17379

SUR



LOUIS-ALPHONSE MUNCHEN,

65-9-24

AIDE-DE-CAMP E. S. E.

DE SA MAJESTÉ LE ROI GRAND-DUC,

MAJOR-COMMANDANT

DU BATAILLON DES CHASSEURS LUXEMBOURGEOIS.

Arthur Knaff
par
Knaff

LUXEMBOURG.

Imprimerie L. SCHAMBURGER, Libraire de la Cour.

1883.



Murres



NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR

LOUIS-ALPHONSE MUNCHEN.



AUX AMIS

DE

Louis-Alphonse MUNCHEN,

AIDE-DE-CAMP E. S. E.

DE SA MAJESTÉ LE ROI GRAND-DUC,

MAJOR-COMMANDANT

DU BATAILLON DES CHASSEURS LUXEMBOURGEOIS.

La Société de botanique, dans son recueil annuel récemment publié, présente à ses membres une notice biographique sur feu le major Munchen qui, pendant de longues années, en a fait partie.

Cette notice ne retrace la carrière du défunt qu'au point de vue des travaux et des intérêts de la Société et n'a été distribuée qu'à ses membres, ce sera pour les nombreux amis du major Munchen une consolante satisfaction de retrouver dans les lignes qui suivent, les traits



généraux de cette vie de dévouement et de loyauté qu'une fin prématurée est venue terminer.

Louis-Alphonse Munchen est né à Luxembourg le 31 janvier 1819. Sa famille était du nombre de celles qui se sont toujours distinguées par leur attachement à la Maison d'Orange-Nassau et qui surtout lors de la révolution de 1830, ont donné des preuves éclatantes de fidélité à la dynastie. — Son père, Philippe-Charles Munchen, est mort président de la Cour supérieure de Justice et de Cassation du Grand-Duché le 20 mars 1858 à l'âge de 81 ans.

Le jeune Alphonse Munchen était doué d'un esprit studieux et d'un caractère franc, droit et aimable. Il possédait, dans le commerce du monde, le talent de plaisanter, sans jamais offenser. Il commença ses études à l'Athénée de Luxembourg qu'il quitta le 16 mai 1836 à l'âge de 17 ans pour entrer au service hollandais comme volontaire au 3^e bataillon d'artillerie de campagne. Il suivit par là cette tradition de famille qui avait pour devise „Fidélité et attachement à la Maison d'Orange“, devise à laquelle le major Munchen est resté fidèle jusqu'à la fin de ses jours.

L'année suivante, le 17 mai 1837, le jeune artilleur passa dans la cavalerie hollandaise, au

6^e régiment des hussards. Sa bonne conduite, son application et ses aptitudes spéciales lui firent successivement obtenir les grades de brigadier le 1^{er} juin 1838 et de maréchal des logis le 29 juin 1839.

Pendant toute sa vie le major Munchen aimait à se souvenir de la joie que lui avait causée ses premiers galons !

Lors de la création du contingent fédéral luxembourgeois en 1841, il entra en qualité de sous-lieutenant dans l'escadron de chasseurs à cheval qui fit partie de ce corps.

Un arrêté du Gouvernement à la date du 12 avril 1845 nomma le sous-lieutenant Munchen aide-de-camp du commandant du contingent fédéral. Pendant plusieurs années il s'acquitta de ces fonctions avec le zèle et le tact qui l'ont toujours distingué.

Par suite de la suppression du corps de cavalerie il passa dans l'infanterie avec le grade de lieutenant en premier des chasseurs le 1^{er} mars 1847. Deux ans plus tard, le 1^{er} mars 1849 il fut nommé adjudant-major de bataillon et promu au grade de capitaine en second le 27 décembre 1851, puis à celui de chef de compagnie le 22 février 1858 et de capitaine en premier le 30 mai 1861.

Les années que le capitaine Munchen passa alternativement dans les garnisons de Diekirch et d'Echternach étaient partagées entre ses occupations de service qui sont toujours nombreuses pour un chef de compagnie consciencieux et les charmes d'une vie de famille des plus heureuses. Il avait épousé en 1845 Mademoiselle Barbe-Sophie Wolff, fille de M. Wolff, conseiller honoraire de la Cour supérieure de Justice. — Mais en 1866 cet intérieur modèle fut troublé par un malheur épouvantable. Le choléra qui ravageait alors différentes contrées de notre pays, lui enleva en un jour son épouse adorée, sa fille aînée et le plus jeune de ses fils. Quelque grande que fut la douleur de ce mari, de ce père infortuné, il la supporta avec la résignation d'un cœur sincèrement religieux ; car Alphonse Munchen était religieux dans l'âme, mais de cette véritable religion des hommes de bien qui consiste dans une profonde vénération envers l'Être Suprême et dans un amour sincère et dévoué pour ses semblables.

Les événements de 1866 en Allemagne donnèrent lieu à la conférence et au traité de Londres qui eut pour résultat, en 1867, l'évacuation de la forteresse de Luxembourg par la garnison prussienne.

Le 2 septembre, huit jours avant le départ

du dernier bataillon prussien, le capitaine Munchen arriva dans la capitale avec un détachement de chasseurs luxembourgeois pour préparer l'appropriation des bâtiments militaires destinés à recevoir les troupes luxembourgeoises. Il s'acquitta de cette mission avec tact et sens pratique.

Cependant la guerre de 1866 qui eut pour conséquence la dissolution de la Confédération germanique et la nouvelle formation de la Confédération du Nord, dont le Grand-Duché ne devait pas faire partie, avait exonéré le pays de l'obligation d'entretenir un nombre de troupes déterminé.

Cette circonstance provoqua à la Chambre des Députés la discussion de la situation militaire nouvelle du pays, discussion qui amena la réduction de la force armée. Au lieu de deux bataillons de chasseurs d'environ 900 hommes chacun, il n'y eut plus qu'un seul petit bataillon d'un effectif ordinaire de 260 hommes, effectif qui pouvait être porté en cas de besoin au chiffre maximum de 500 hommes.

Le 4 juin 1868 le capitaine Munchen fut nommé major-commandant de ce nouveau corps qui reçut la dénomination de „Bataillon des Chasseurs luxembourgeois.“ Les officiers du contingent fédéral désignés pour en faire partie, ainsi que

toute la population du pays, saluèrent avec une joie profonde une organisation qui semblait répondre à toutes les exigences de la nouvelle situation du Grand-Duché. Le major Munchen était un homme jeune encore, robuste, actif et intelligent, méritant sous tous les rapports la confiance que le Roi Grand-Duc avait mise en lui en le nommant à des fonctions aussi élevées, mais chargées de soucis et de responsabilités. Il avait été un chef de compagnie infatigable, comme commandant il sut bientôt se placer à la hauteur de sa mission. Respectueux, mais jamais servile envers ses supérieurs, il était l'ami le plus désintéressé, le plus dévoué, le père de ses subordonnés. — Dès le premier jour de son entrée en fonctions, il prit des mesures énergiques et efficaces pour que le bataillon ne laissât rien à désirer sous le rapport de l'organisation et de la discipline.

Le Gouvernement désirait que le corps fut organisé de manière à former une école pour les candidats officiers et une pépinière pour certains emplois subalternes dans l'Etat, tels que ceux de gendarmes, de gardes forestiers, de télégraphistes; des classes spéciales à la tête desquelles se trouvaient les officiers furent en conséquence instituées par le commandant; celui-ci modifia en

outre les anciens règlements sur les différentes branches de service en les appropriant aux nouvelles exigences.

En peu de temps, grâce au travail volontaire des soldats pendant leurs heures de loisir, le major Munchen parvint à transformer les remparts incultes qui entouraient la caserne du St.-Esprit en promenades charmantes, accessibles au public et en jardins potagers dont les produits servaient à améliorer l'ordinaire du soldat.

La sollicitude du chef pour ses subordonnés s'étendait jusqu'aux moindres détails de leur vie matérielle et morale. Il inspectait presque journellement les casernes, les chambrées et les magasins. Quand à l'infirmerie il y avait des malades atteints de quelque maladie contagieuse, le major allait les visiter et leur porter des paroles de patience et d'encouragement. — Il exerçait la bienfaisance sans bruit, sans ostentation et avec la bonté de cœur qui était le fond de son caractère.

En peu de temps le major Munchen, grâce à ses connaissances théoriques et pratiques et surtout au bon esprit qu'il savait inspirer à ses subordonnés, parvint à former un petit bataillon modèle. — Le nouvel armement de fusils Remington et de sabres-bayonnette contribua à mettre

le corps des chasseurs à la hauteur des exigences militaires modernes.

Chaque fois que des officiers étrangers de n'importe de quelle nation venaient à Luxembourg, le major Munchen les recevait avec une généreuse cordialité; aussi la „Belgique militaire“, dans plusieurs articles élogieux, fit ressortir les mérites sérieux et les qualités aimables du commandant de la force armée voisine.

Sa Majesté le Roi-Grand-Duc récompensa ses services en le nommant chevalier de l'Ordre de la Couronne de Chêne le 19 février 1864, officier le 16 février 1869, commandeur le 19 février 1876 et Son aide-de-camp en service extraordinaire le 24 juin 1870.

Quand les grandes catastrophes qui viennent de temps en temps accabler l'humanité exigeaient de grands efforts, des sacrifices extraordinaires, c'était toujours le major qui se trouvait à la tête des mouvements philanthropiques. Citons parmi les nombreuses preuves de dévouement ses fonctions de membre de la Croix rouge pendant la guerre de 1870—1871 et même encore pendant la guerre d'Orient en 1878. Les brillants résultats constatés par les rapports, l'ordre qui régnait dans les magasins du comité de la Croix rouge et l'organisation modèle des convois de

secours étaient dûs en grande partie à la surveillance infatigable et au sens pratique du major. Ces mérites lui valurent de la part de Sa Majesté l'Empereur d'Allemagne la médaille commémorative de 1870—1871 qu'il aimait à porter avec ses autres distinctions. — Sa Majesté le Roi des Belges lui conféra le 12 avril 1880 la Croix d'Officier de l'Ordre de Léopold.

Enfin en 1881 le Gouvernement conçut le projet d'une nouvelle réforme de notre état militaire; la combinaison projetée reposait sur les conditions essentielles de la suppression du bataillon comme unité organique, sur l'abolition de la milice nationale et sur la réduction de toute la force armée du pays en une compagnie de volontaires élèves-gendarmes indépendamment des stations de gendarmerie disloquées dans le pays.

Ce système, qui promettait de notables économies, fut immédiatement accueilli avec faveur par cette partie du public que le côté financier des questions séduit facilement et qui se laisse entraîner par les déclamations humanitaires, mais il rencontra dans les sphères officielles et dans les cercles intelligents des adversaires convaincus; ceux-ci ne voyaient pas sans regrets disparaître ce bataillon de chasseurs luxembourgeois si sympa-

thique à la population et qui représentait dans la capitale un élément d'ordre et de sécurité; ils éprouvaient de patriotiques inquiétudes à la pensée des dangers que l'avenir pourrait réserver au pays tant à l'intérieur que sur ses frontières.

Les débats parlementaires sur cette grave question furent animés et parfois irritants; mais le sort en était jeté!

Que le major dût éprouver pendant ces discussions de douloureuses impressions, c'est ce que tout le monde comprit et ce d'autant plus que des griefs contre l'administration du bataillon avaient incidemment été formulés par des personnes auxquelles il lui était interdit de répondre.

Aussi observa-t-il la consigne du soldat; il se soumit sans réclamer et sans murmurer.

Le 7 mars 1881 le major se rendit à la caserne à fin de prendre les dispositions nécessaires pour la remise de son service et pour voir encore une fois avant sa dissolution ce cher bataillon, auquel il avait consacré la meilleure partie de son existence. Il vérifia et arrêta les comptes et apposa sa signature sur les registres matriculaires; en ce moment même il tomba comme foudroyé!

Ses officiers le relevèrent; tous les soins lui

furent prodigués, mais inutilement; il avait rendu l'âme en remplissant son dernier devoir!

La nouvelle de cette mort accomplie dans des circonstances si extraordinaires et si tragiques, se répandit à l'instant même dans la ville et y causa la plus pénible émotion; le major Munchen était universellement estimé et aimé.

Une chambre ardente fut installée dans la caserne même pour recevoir le corps du défunt; les soldats dévoués voulurent en conserver la garde jusqu'à ce qu'il fut transporté au caveau de la famille.

La population entière de la ville, des officiers étrangers et des amis venus de toutes les parties du pays prirent part aux funérailles qui revêtirent un caractère de deuil sincère et de pieux recueillement.

Le dernier acte du bataillon des chasseurs sous les armes a été de rendre les derniers honneurs et de suivre à sa dernière demeure celui qu'il avait toujours suivi depuis sa création.

L'auteur de cette notice était pendant les dernières années l'adjudant du major Munchen; en faisant cette publication avec l'autorisation de

la famille il remplit un devoir de reconnaissance et de piété filiale; — et c'est ainsi que tous ceux qui ont servi dans le bataillon des chasseurs luxembourgeois conserveront de son dernier chef un bon et fidèle souvenir !

Luxembourg, mai 1883.

Arthur Knaff,

ancien lieutenant en 1^{er},

*adjudant au bataillon des chasseurs
luxembourgeois.*